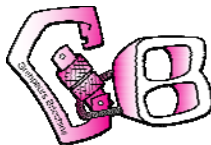




LES GRIMPEURS BRIOCHINS

SAISON 2017-2018

COURS "JEUNES"



Reprise des activités le **mercredi 13 septembre** au Gymnase de la Vallée, rue de Gernugan

HORAIRES ET TARIFS

8-12 ans	Mercredi 16h30-18h00 Samedi 9h00-10h30	Licence+Ass Base + Cotis CR / CD	40.80 €
12-18 ans	Mercredi 15h00-16h30 Samedi 10h30-12h00	Adhésion club	89.20 €
		Total	130 €



Le nombre d'inscrits par groupe est limité à 30. Seuls les dossiers complets seront acceptés.

La licence-assurance FFME est obligatoire au sein du club. Par ailleurs, l'assureur de la FFME propose des garanties complémentaires aux garanties de base. Un livret de présentation des conditions générales de l'assurance et des garanties complémentaires est disponible sur simple demande et accessible en téléchargement sur le site internet du club.

MODALITES D'INSCRIPTION

Documents à fournir : - Fiche d'inscription ainsi que l'autorisation parentale complétée et signée par le représentant légal
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade, y compris en compétition
- Règlement (nom du pratiquant au dos des chèques)

Dossier complet à adresser impérativement à Adrien DEVEMY (adresse dans la rubrique coordonnées)

Lors de l'inscription, le licencié et son représentant légal attestent avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et des garanties complémentaires proposées par la FFME. Ces documents sont disponibles sur simple demande et accessibles en téléchargement sur le site internet du club.



La FFME n'adresse plus de licence papier à ses licenciés. Les licenciés peuvent imprimer leur licence à partir de leur Espace Licencié, accessible à partir du site internet de la FFME (www.ffme.fr).

Les codes d'accès à l'Espace Licencié sont envoyés par mail ou SMS. Il est donc impératif de nous fournir une adresse mail (de préférence) ou un n° de mobile.

Modes de règlement : - chèque bancaire ou postal à l'ordre des Grimpeurs Briochins
- chèques vacances ANCV
- chèques T'Pass Conseil Général 22
- chèques Sport Conseil Régional Bretagne

SITE INTERNET – LISTE DE DIFFUSION – DROIT A L'IMAGE

Pour des raisons économiques, écologiques et pratiques, la communication au sein du club se fait principalement par voie électronique. Les informations sont envoyées par mail et mises en ligne sur le site internet du club (www.grimpeursbriochins.org).



Merci de veiller à la validité et à la lisibilité des adresses mail.

Toutes les photos et vidéos prises lors de l'activité d'escalade (sur le mur, lors de sorties, lors de compétitions...) par un adhérent ou une personne employée du club « Les Grimpeurs Briochins » sont susceptibles d'être affichées et/ou mises en ligne au travers du site internet du club, sauf si l'adhérent en fait la demande écrite (courrier ou mail) pour les retirer.

MATERIEL COLLECTIF – MATERIEL PERSONNEL

Le club met à disposition de ses adhérents le matériel de sécurité indispensable à l'initiation et la pratique de l'escalade.



Cependant, chaque adhérent veillera à posséder pour la Toussaint :
- un mousqueton à vis conforme aux normes en vigueur
- un système d'assurage conforme aux normes en vigueur

Les chaussons d'escalade sont vivement conseillés. A défaut, les adhérents peuvent pratiquer en chaussures propres et sèches.

COMPETITIONS

Les compétitions ne sont pas obligatoires mais si vous décidez d'y participer, le port du t-shirt représentant le Club est imposé par la FFME.

Le T-shirt est facturé 10€ en plus de l'inscription

T-Shirt enfant GI6400B : 9-11 ans / 12-14 ans
T-Shirt adultes homme col en V K357 : S-M-L-XL-XXL
T-Shirt adultes femme col en V K381 : S-M-L-XL-XXL
Débardeur adultes femme K361 : XS- S-M-L-XL-XXL

COORDONNEES

Mail : contact@grimpeursbriochins.org

Internet : www.grimpeursbriochins.org

Courrier : LES GRIMPEURS BRIOCHINS
c/o Adrien DEVEMY
8 La Ville Gilbert
22520 BINIC